

La parole des femmes harcelées se libère

HARCÈLEMENT SEXUEL A la suite de l'affaire Weinstein, les témoignages de victimes pourraient aussi avoir un effet en Suisse.

PAR CHRISTINE WUILLEMIN ET SEVAN PEARSON

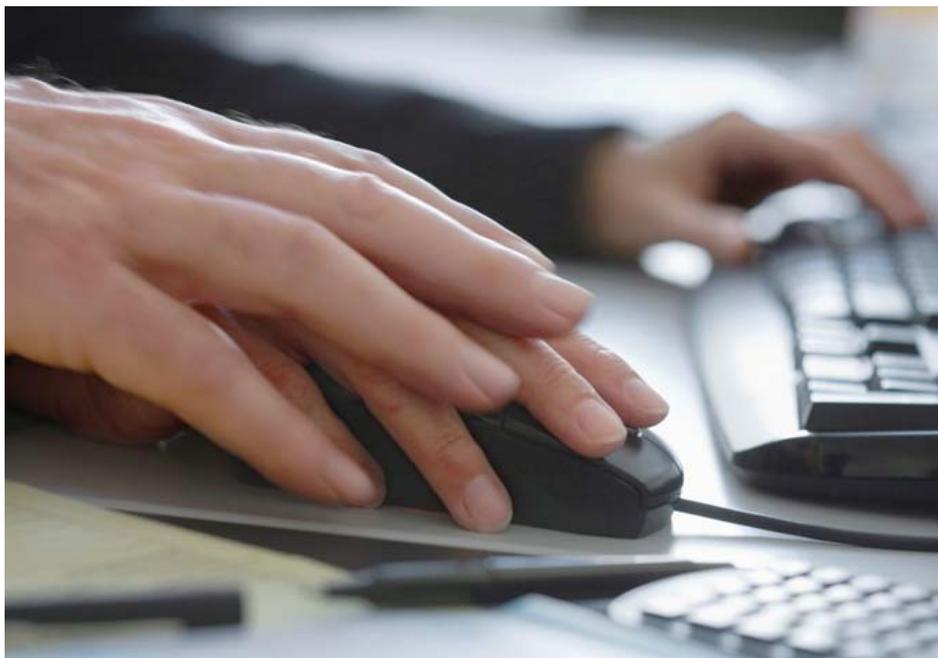
Une vague d'indignation suscitée par l'affaire Harvey Weinstein, du nom du producteur hollywoodien accusé de harcèlement sexuel et de viol par des dizaines d'actrices, prend une ampleur inédite. Les témoignages de milliers de victimes d'agressions se succèdent depuis ce week-end sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter, via les hashtags #balancetonporc et #MeToo (moi aussi).



«L'avantage de cette forte mobilisation, c'est la mise en lumière d'un phénomène largement sous-estimé, surtout par les hommes.»

MATHIAS REYNARD
CONSEILLER NATIONAL
SOCIALISTE VALAISAN

La Suisse ne fait pas exception. «Nous ne nous tairons plus», martèle une jeune femme. Ce ras-le-bol massif trouvera-t-il un relais politique ou sombre-t-il dans l'oubli, à l'image des polémiques liées aux affaires Strauss-Kahn ou Bill Cosby? La ministre française de la Justice, Nicole Belloubet, a appelé, hier, les victimes d'agressions sexuelles à porter plainte. Certains y voient les prémices d'une prise de conscience. «Ce qui est nouveau, c'est la libération de la parole des femmes», se réjouit Maribel Rodriguez, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud. «Dans l'affaire Weinstein, c'est une jeune actrice qui, par son témoignage, aide à libérer la parole de victimes



Selon Maribel Rodriguez, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud, «il y a un climat général de rejet du harcèlement sexuel». KEYSTONE

plus âgées.» Le regard de la société tend lui aussi à changer. «Il y a un climat général de rejet du harcèlement sexuel», poursuit-elle.

«CELA FAIT RÉFLÉCHIR»

Pour le conseiller national Mathias Reynard (PS, VS), le souffle risque «malheureusement» de retomber, mais laissera sans doute des traces. «L'avantage de cette forte mobilisation, c'est la mise en lumière d'un phénomène largement sous-estimé, surtout par les hommes, qui n'y sont que rarement confrontés. Cela fait réfléchir, peut-être tant les victimes que les témoins dénonceront plus facilement ces actes. Parce que si l'on

assiste à une scène de harcèlement et qu'on laisse faire le salaud, on est complice», analyse-t-il. En mars, le Valaisan a invité le Conseil fédéral à lutter contre le harcèlement de rue. Un problème qui, comme le harcèlement au travail, n'émeut guère les parlementaires, au vu de la dizaine d'interventions recensées à ce sujet depuis les années 1990.

Comment expliquer ce désintérêt? Pour Maribel Rodriguez, «la domination masculine dans notre société a des racines très profondes. La femme est trop souvent considérée comme un objet sexuel». Selon Annamaria Colombo, professeure à la Haute Ecole spécialisée en tra-

vail social de Fribourg, «dans notre société, les rapports sociaux actuels sont majoritairement organisés autour d'un ordre hétérosexuel» qui implique des rôles et des attentes de comportements fortement marqués par le genre, en particulier en ce qui concerne la sexualité. Ainsi, le «harcèlement peut être interprété comme un acte de virilité et de séduction de la part des hommes». Plus grave, ce genre de comportement est banalisé et souvent minimisé.

REVOIR LE DISPOSITIF LÉGAL

Afin de lutter contre le harcèlement sexuel, Maribel Rodriguez appelle à des changements légaux. «Il est nécessaire

de donner plus de place aux témoins extérieurs, mais également de mieux se servir de certains outils technologiques. Les téléphones actuels – souvent utilisés pour importuner une personne – peuvent se transformer en alliés en apportant des preuves de harcèlement.» Mais le risque de perdre son emploi retient souvent les victimes de porter plainte. «Il faut donc revoir l'ensemble du dispositif légal».

Pour Mathias Reynard, on ne peut faire l'impasse sur une réflexion autour du volet répressif. «Nous devrions lancer une étude sur la pénalisation du harcèlement sexuel, comme l'a fait le Portugal. La France

HARCÈLEMENT SEXUEL

► **Définition** Comportement à caractère sexuel ou fondé sur l'appartenance à un sexe (paroles, gestes, actes) non souhaité par une personne et qui porte atteinte à sa dignité.

► **Chiffres suisses** 55% de femmes et 49% d'hommes s'estiment victimes d'un ou de plusieurs cas de harcèlement dans leur vie professionnelle, selon une étude de 2008.

► **Information et aide**
www.harcelementssexuel.ch
ou www.non-c-non.ch

prend aussi ce chemin», assure-t-il. Mais cela n'est cependant pas suffisant. Le socialiste estime que des solutions peuvent être développées au niveau local: «J'ai hâte de voir ce que Lausanne proposera pour lutter contre le harcèlement de rue.» En décembre 2016, grâce à une étude, la municipalité avait révélé que 63% des femmes seraient concernées.

Selon Annamaria Colombo, «il faut agir sur la prédominance sociale de l'ordre hétérosexuel et sur les représentations qui en découlent». Sur le terrain, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud prend des mesures. Grâce à des actions de sensibilisation auprès des adolescents et des jeunes, à des campagnes d'affichage ou encore à des formations ciblées, notamment pour les enseignants, Maribel Rodriguez espère contribuer à lutter contre le harcèlement sexuel. «Je suis plutôt optimiste, même si le chemin est encore long», conclut-elle.

Recours contre Meiringen

ARMÉE DE L'AIR L'aérodrome serait trop bruyant.

Le Tribunal fédéral devra trancher sur les mouvements des avions de combat près de Meiringen. Les opposants à l'aérodrome militaire font recours contre la décision du Tribunal administratif fédéral (TAF), qui a rejeté leur plainte.

Il y a un mois, le TAF a conclu que les nuisances sonores et autres émissions de polluants dues aux mouvements des

avions de combat dans la région de Meiringen se situaient dans les limites légales.

Les opposants ont décidé, conjointement avec la fondation Franz Weber, de porter le cas en dernière instance, a indiqué, hier, l'association des hôteliers de Brienz. Les «mouvements illégaux d'avions de combat» nuisent à la santé de la population, mais aussi à l'économie de la ré-

gion, ainsi qu'à la faune et la flore. Le problème s'accroît avec l'achat de nouveaux jets. Tous les types d'avions à choix sont au moins aussi bruyants que les F/A-18, arguent les recoursants. Par ailleurs, si le nombre de bases aériennes militaires se réduit, les mouvements aériens augmenteront forcément sur les aérodromes restants. **ATS**

Engin téléguidé à l'aide

URI Pelleteuse engagée pour trouver les ouvriers ensevelis.

Un engin téléguidé va être utilisé pour tenter de retrouver les corps des deux ouvriers ensevelis, il y a une semaine, sous un éboulement au-dessus d'Unterschächen (UR). Une pelleteuse télécommandée va être envoyée, probablement demain, sur le chemin où s'est produit l'éboulement, a indiqué, hier, la police cantonale uranaise.

L'objectif est de retrouver les corps des deux ouvriers. Les deux malheureux, âgés de 26 et 62 ans, ont été emportés par l'éboulement, il y a une semaine, dans la région du Ruosalp, à environ 1500 mètres d'altitude, non loin du col du Klausen. Un troisième ouvrier a pu s'extraire lui-même des gravats. Blessé, il a été hospitalisé.

La falaise au-dessus du chemin reste instable. Des travaux de sécurisation du site sont en cours. Ils dureront deux semaines de plus que prévu, car il faut notamment installer des treillis et des systèmes d'alarme. Les trois ouvriers étaient occupés à des travaux de dynamitage et de forage sur le chemin lorsque le drame s'est produit. **ATS**